Situation complexe

bonjour étant conseillère independante a mon compte , une cliente m'accuse d'avoir contacté son patron et qu'elle aurait des infos comme quoi elle a mon ip , cette cliente a voler de l'argent a son patron en volant de l'argent dans la caisse et faisant usage de faux , sauf que je ne suis pas responsable de sa dénonciation et parle de porter plainte , qu'est ce que je risque ? merci
Par Devy
Bonjour,
Vraisemblablement, vous n'avez commis aucune infraction. Dans l'hypothèse que votre cliente porte plainte, elle devra apporter la preuve.
Vous ne risquez donc rien si vous n'avez pas commis d'infraction :)
Par pseudo888899
merci mais elle dit qu'elle a mon adresse ip avec un mail envoyé a son patron, sauf que j'ai jamais ecrit de mail, mais mon ordi a été piraté il y a plusieurs semaines j'ai du faire nettoyage etc, je ne sais pas si cela vient de là mais cela me fait peur si elle a de faux messages que j'ai pas ecrit
Par yapasdequoi
Bonjour, N'importe quel mail peut être piraté, et on peut aussi en fabriquer facilement. Sachez aussi que les systèmes de messagerie courants sont régulièrement piratés et que vous mails "privés" peuvent être lus par n'importe qui sauf si vous utilisez un système de cryptage.
Bref si vous n'avez pas commis d'infraction, vous n'avez aucune inquiétude à avoir.
Par pseudo888899
merci pour vos réponses , cela me rassure bonne soirée et merci d'avoir pris le temps de me répondre